

Une réalisation qui s'imposait dans notre ville

Une école des mousses à la pêche vient d'être créée

L'EXPERIENCE est en cours, depuis lundi matin. Il ne fait pas de doute qu'elle sera concluante. L'école des mousses à la pêche répond en effet à une nécessité évidente dans un port de pêche comme celui de La Rochelle, qui ne cesse de croître et reprend, dans le concert des ports français, sa place d'antan parmi les toutes premières.

Ceux qui ont créé cette école ont pu ouvrir dans un local propre à bois à Port-Neuf, tout près de la S.C.A.N., ont joué gagnant sans aucun doute. Les résultats répondront à leurs espérances. Ils d'ailleurs déjà probants dès l'ouverture, puisque trente-six élèves ont été inscrits.

Il existe à La Rochelle un établissement qui permet des études complètes : l'école des mousses, puis l'école technique de pêche et de navigation.

C'est ce qu'ont voulu les animateurs du projet : l'administration de la marine marchande, la ville, les amateurs à la pêche, la Chambre de commerce, les ponts et chaussées et l'Association pour la gestion d'écoles d'apprentissage maritime, l'enseignement technique.

Dans chacun de ces organismes, il faudrait citer comme parrains de la nouvelle école, plusieurs personnalités qui apportent leur concours entier. Nous n'en citerons que les principaux responsables : M. Georgetin administrateur en chef; le commandant Courtel, adjoint au maire; M. Sanquer, président du Syndicat des armateurs; M. Tannav, secrétaire général de l'A.G.E.A.M.

Il s'agit en bref de faire suivre des cours d'apprentissage maritime à des jeunes gens qui, actuellement, seraient embarqués sans avoir la formation nécessaire. La sanction des études, c'est l'embarquement prioritaire prévu pour les élèves sortant de l'école. Le second objectif consiste à assurer cette formation du premier degré pour dégager ensuite les cadres de la pêche : patrons de pêche, motoristes, officiers mécaniciens de 3e classe. Voici qui est très clair et très

logique. L'école des mousses fera une première sélection; l'école technique fera le reste. Ainsi les armateurs disposeront de techniciens de la pêche de plus en plus qualifiés.

UNE SITUATION PROVISOIRE QUI SERA AMELIOREE

L'école est ouverte dans un local en bois, grâce à l'administration

des Domaines, et peut fonctionner dans des conditions encore précaires grâce à la ville qui fournit un vaste terrain où tous les sports sont permis; aux ponts et chaussées qui donnent un coup de pouce à l'aménagement; au voisinage bienveillant de la S.C.A.N. Il est certain que dans un proche avenir, l'expérience aura été suffisamment concluante pour que l'école devienne nationale et qu'elle comporte un

internat, ce qui suppose évidemment une nouvelle construction.

Le directeur, le commandant Chassin, capitaine au long cours, est animé par un optimisme raisonné, de même que les deux instructeurs, MM. Langlais et Le Sellen. Ils feront ensemble du bon travail au service de l'industrie rochelaise numéro un, la pêche.



Le jeune Jean-Claude Etien est déjà aux prises avec les instructeurs MM. Langlais et Le Sellen.



Le directeur, le commandant Chassin et les élèves font connaissance avec le sourire. (Photos Pariset; op. Jean Gaillard.)

Cours du poisson à la criée

APPORT DE MARDI :

Merlus, 400 francs.
Gros merluchoon, 520 à 580 fr.
Triage, 520 à 540 francs.
Merluchoon, 250 à 420 francs.
Limande, 200 à 250 francs.
Daurade, 250 francs.
Sole, 450 à 650 francs.
Rascasse, 280 francs.
Gronchin rouge, 250 francs.
Seiches, 60 francs.
Encornets, 100 francs.
Lotte, 300 francs.
Congre, 280 francs.
Côteau, 280 francs.
Maigrette, 100 francs.
Maquereau, 130 francs.
Merlus, 120 à 200 francs.
Raie, 160 francs.
Langoustines, 350 francs.
Lieu jaune, 280 à 320 francs.
Tacaud, 60 francs.
Julienne, 220 francs.
Saint-pierre, 300 francs.
Méroü, 300 francs.